Texte 2

Extrait du Rapport « Pour un enseignement laïque de la morale », remis à Vincent Peillon, ministre de l'Education Nationale. (Lundi 22 avril 2013)

Alain Bergounioux, Laurence Loeffel, Rémy Schwartz Avec la collaboration de Véronique Fouquat, Anne Rebeyrol et Pierre Laporte

III. Un enseignement laïque de la morale : quelles modalités ?

[...] Nous proposons donc d'articuler l'enseignement laïque de la morale autour de deux grandes dimensions : une dimension d'enseignement proprement dite, et une dimension

« vie de la classe » et « vie scolaire », pour favoriser une culture de la responsabilité, de l'égalité, de la coopération et de la solidarité, pour favoriser ainsi une culture morale.

Pédagogie de la morale

Il importe grandement d'expliciter ce que doit être la méthode pédagogique. Ce n'est pas, en effet, seulement le moyen de faire passer un contenu. La méthode pour l'enseignement moral configure également le contenu. En matière d'éthique ou de morale, la démarche suppose un sujet libre, capable par l'usage de sa raison et de sa volonté, de choisir des valeurs auxquelles il décide de se référer et de les inscrire dans les actes. L'enseignement de la morale ne peut qu'être fondé sur le respect de cette liberté du sujet, et doit lui permettre de l'exercer dans la considération des valeurs et des règles (ou obligations) que ces valeurs fondent et justifient dans la vie en société.

Le principe pédagogique à privilégier, en l'adaptant aux différents niveaux et à différents exercices, est donc le libre examen auquel les élèves sont progressivement exercés. Cela conduit à penser que la discussion, l'échange, la confrontation des points de vue, la coopération et la participation dans des projets communs sont des moyens efficaces pour développer les capacités à comprendre les problèmes moraux qui font la trame de la vie sociale. La discussion, appuyée sur une analyse réfléchie, guidée, garantie par l'enseignant permet de cultiver le jugement moral. Lecture de textes, études de cas, présentation de dilemmes moraux, pratique de jeux de rôle, activités théâtrales, engagement dans un projet sont autant de possibilités pour offrir des moments de réflexion et de structuration du jugement moral. L'apprentissage de l'argumentation est donc essentiel pour l'enseignement de la morale. L'implication des élèves et leur expression créative permettent de construire leur propre jugement.

Le rôle de l'enseignant n'est donc pas de proposer « une morale » mais de conduire les élèves à développer le courage de penser, la passion de comprendre, la volonté de s'engager.

Il n'y a évidemment pas une seule démarche pédagogique à mettre en œuvre selon les moments et les lieux. Mais l'essentiel – et à tous les niveaux du système scolaire - est de partir de l'analyse de situations (provenant de l'actualité proche ou lointaine, des domaines littéraires, cinématographiques, etc.) qui mettent en jeu des choix moraux. Les approches et les points d'appui sont conduits à être diversifiés selon les niveaux d'enseignement.

Dans le premier degré

Dans le premier degré, compte tenu de l'âge des élèves, peut se mener un travail visant l'institution des attitudes morales fondamentales : le rapport à soi-même et aux autres, la capacité à se mettre à la place des autres, à prendre des responsabilités, à coopérer, à s'entraider, la capacité à prioriser les intérêts et les valeurs.

À l'école maternelle

À l'école maternelle, et d'autant plus dans la perspective d'une extension de la scolarisation des enfants de moins de trois ans, il importe avant tout de travailler à expliciter la notion de « socialisation ». L'école maternelle est une expérience décisive pour la socialisation de l'enfant et se conformer à des règles simples de la vie commune n'est pas chose aisée pour lui : la politesse, le partage, l'hygiène, les déplacements dans un espace contraint, les exercices intellectuels et physiques, ces règles du vivre et du travailler ensemble forment l'objectif de socialisation dans le cadre scolaire qui est le propre de l'école maternelle. Petit à petit, l'école favorise l'acquisition par les élèves des capacités de coopération et d'autocontrôle, mais en prenant en compte la sensibilité des enfants, leurs rythmes ainsi que leurs compétences psychosociales. L'école maternelle vise avant tout à socialiser dans le cadre scolaire en vue d'aider l'enfant à devenir élève. Le temps des principes de la morale vient plus tard.

Il est néanmoins tout à fait possible de promouvoir, dans les pratiques des enseignants, concernant les histoires fréquemment lues aux enfants, des propositions didactiques pour amener ceux-ci à s'interroger sur ce qui se passe dans la tête des personnages, à saisir leurs buts et leurs raisons d'agir, leurs sentiments, perceptions, émotions, pensées, croyances pour les faire entrer dans un univers qui peut déboucher sur des références morales. Demain comme aujourd'hui, les enseignants de l'école maternelle sauront se placer « à hauteur d'enfant » pour identifier ce qui est accessible.

À l'école primaire

A l'école primaire, les textes de 2008 et de 2011, qui sont actuellement en vigueur, font de « l'instruction civique et morale » un enseignement à part entière, avec un « temps régulier » à y consacrer dans la journée. Le principe doit en être maintenu et l'horaire précisé, avec, au moins, une heure par semaine. Mais une autre approche doit être proposée. Les évaluations qui ont été menées depuis l'introduction de ce nouvel enseignement, ainsi que les auditions faites, montrent que la méthode des « adages » moraux et juridiques n'a eu pratiquement pas d'effets dans les classes. Les deux priorités qui ressortent, en moyenne, concernent, d'une part, l'apprentissage des règles de la vie commune en classe et dans l'établissement, d'autre part, essentiellement dans le cycle des apprentissages fondamentaux, des connaissances en éducation civique souvent limitées aux symboles de la République. Cette situation n'est pas satisfaisante. S'il n'est pas souhaitable de fonder l'enseignement de la morale sur des maximes ou des adages, par trop figés. et pas plus sur des qualités humaines érigées en vertus quelles que soient les circonstances, il est dommageable d'identifier la morale avec le seul apprentissage des règles. Les règles sont des moyens pour organiser la vie collective, mais ne sont pas à même de répondre aux questions sur lesquelles l'homme s'interroge. Enseigner la morale demande de privilégier une démarche d'apprentissage méthodique et régulière à partir de supports diversifiés, textes littéraires, contes, documents, images, films, situations de la vie quotidienne.

À l'école primaire, cet enseignement doit prévoir un travail continu et soutenu dans le langage : expliquer, argumenter, justifier, exprimer ses émotions, ses désaccords, avec un vocabulaire de plus en plus étendu, s'exercer dans le langage, comprendre que le langage engage la responsabilité de celui qui parle et qui écrit sont des compétences fondamentales à acquérir dans un enseignement moral à l'école. L'épreuve des autres se fait dans le langage. À l'école primaire, l'élève doit entrer dans la morale en comprenant qu'elle le concerne, qu'elle parle de lui, de ses attitudes, de ses actions, de ses relations avec les autres, corporelles et langagières.

Pour la formation du jugement moral, il est souhaitable de mettre en œuvre les études de cas et la méthode des dilemmes moraux, inscrits dans des situations concrètes et propices à l'apprentissage du raisonnement moral et aux pratiques langagières, la discussion et le débat argumenté, notamment. Mais d'autres méthodes existent, comme la méthode de la clarification des valeurs ou la discussion à visée philosophique que les enseignants peuvent mobiliser selon les situations, les particularités de leur classe et de leurs élèves, les difficultés rencontrées à faire communauté. Des méthodes ont aussi été éprouvées dans certains courants pédagogiques comme celui de la pédagogie institutionnelle qui renferme des trésors d'expériences et de pratiques. Et on les trouve régulièrement mises en œuvre en Belgique et au Québec, qui ont des enseignements de ce type.

En matière de méthode, la mission prône un « éclectisme » de bon aloi en soulignant que quelles que soient les voies choisies par les enseignants, il importe de considérer que l'enseignement de la morale requiert un apprentissage méthodique. Du point de vue des contenus, s'il est souhaitable que les enseignants engagent la formation des élèves en prenant appui sur les spécificités de leur classe, il est recommandé d'organiser systématiquement des activités et des situations pédagogiques autour de la relation filles-garçons. [...]